



*A fixer au cahier d'avis*

Le 3 février 2021

Avis n°	Classe
25	4 <sup>e</sup>

Madame, Monsieur,

Votre enfant suit les cours de 4<sup>e</sup> année. Pour l'année scolaire prochaine, vous devez donc effectuer un choix de section.

Voici des informations quant aux choix possibles. Vu les conditions sanitaires et le code rouge maintenu, je vous propose **une réunion Teams le lundi 1er mars 2021 à 18h**. Vous pourrez poser vos questions à la direction ainsi qu'aux professeurs des matières principales des sections proposées.

### Principes généraux

- L'élève qui termine ses humanités obtient le CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur) qui lui donne accès à toutes les écoles d'enseignement supérieur, universitaire ou autre. A l'heure actuelle, seules l'Ecole polytechnique, l'Ecole Royale Militaire et la Faculté de Médecine exigent qu'il réussisse en plus un examen d'entrée.
- Il existe néanmoins des sections d'humanités qui préparent mieux que d'autres à certaines facultés universitaires ou à certaines hautes écoles. Par exemple, il sera extrêmement difficile à un élève n'ayant pas suivi la section latin-grec de réussir des études en langues et lettres anciennes.

L'importance du choix à faire apparaît donc clairement.

### Liste des abréviations utilisées ci-après :

LG = latin-grec

LM = latin-mathématique

LS = latin-sciences

MS = math-sciences

SC = sciences

Eco = Sciences économiques



#### VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs  
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel  
[www.instructionpublique.bruxelles.be](http://www.instructionpublique.bruxelles.be)

#### ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles  
T. 02 740 24 60 • [admax@brunette.brucity.be](mailto:admax@brunette.brucity.be) • [www.adolphemax.be](http://www.adolphemax.be)

Vous trouverez ci-dessous des indications complémentaires à propos des sections organisées à l'Athénée

	LG			LM	LS	MS	SC	ECO	
	Cours communs à toutes les sections								
Fr.				5					
Ndls				4					
Angl.				4					
Hist.				2					
Géo.				2					
Ed. phys.				2					
CPC				1					
Rlmo/CPC				1					
<b>Total</b>	21			21	21	21	21	21	
	Cours particuliers aux sections								
	LG-Math	LG-Langues	LG-Art	LM	LS	MS	SC	Eco-Math	Eco-Langues
Sciences	3	3	3	6	6	6	6	3	3
Latin	4	4	4	4	4	-	-	-	-
Grec	4	4	4	-	-	-	-	-	-
Sc.éco	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Labo.	-	-	-	-	1	-	2	-	-
Math.	5	3	3	6	5	8	6	6	3
Espa.	-	2	-	-	-	-	-	-	2
Angl. or.	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Hist. Art	-	-	1	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	37	37	37	37	37	35	35	34	34

De la lecture des grilles horaires précédentes, il ressort les considérations suivantes.

### **Section latin-grec**

Cette section permet d'acquérir une remarquable formation en langues modernes et anciennes. Elle prépare à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où le cours de mathématique n'est pas prépondérant :

- ▶ Faculté de Lettres, Traduction et Communication (Information, Langues et Lettres) ;
- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

### **Sections latin-sciences et sciences**

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur, spécialement à :

- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;
- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;
- ▶ Enseignement supérieur agronomique, économique, paramédical, pédagogique, technique (Haute Ecole Lucia de Brouckère, Haute Ecole Francisco Ferrer).

### **Sections latin - mathématique et math-sciences (à partir de la 5<sup>e</sup> année)**

Ces sections préparent les élèves à toutes les facultés universitaires et écoles d'enseignement supérieur où les cours de mathématique et de sciences sont prépondérants :

- ▶ Ecole polytechnique de Bruxelles ;
- ▶ Faculté des Sciences (chimie, biologie, agronomie, géographie, géologie, bio-ingénieur,...) ;
- ▶ Faculté de Médecine (médecine, médecine vétérinaire) ;
- ▶ Faculté de Pharmacie ;
- ▶ Ecole de Santé Publique ;
  
- ▶ Solvay Brussels School of Economics and Management (Solvay, sciences économiques, sciences politiques,...) ;
- ▶ Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques ;
- ▶ Faculté d'Architecture ;
- ▶ Institut supérieur industriel de Bruxelles (Haute Ecole Paul-Henri Spaak) ;
- ▶ Ecole Royale Militaire.

### **Section langues-économie**

La section langues-économie permet aux élèves d'acquérir une remarquable formation en langues modernes. Elle prépare les élèves à toutes les facultés universitaires où les mathématiques et les sciences ne sont pas prépondérantes :

- ▶ Faculté de Droit et Criminologie ;
- ▶ Sciences économiques (ULB) ;
- ▶ Instituts de communication, d'information et de journalisme (IHECS) ;
- ▶ Etudes commerciales (HEFF) ;
- ▶ Ecoles de traducteurs et d'interprètes (ISTI, désormais rattaché à l'ULB).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à propos du choix de la section, dans l'école ou dans un autre établissement.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE

**Formulaire à remettre complété et signé au secrétariat MAX (via le délégué), pour le vendredi 05/03/2021, à 8h.**

**CHOIX DE LA SECTION**

Elève : ..... Classe : .....

Classe choisie pour l'année scolaire prochaine :

- 5LG - Mathématiques
- 5LG - Langues
- 5LG - Arts
- 5LS
- 5LM
- 5MS
- 5SC
- 5Eco - Mathématiques
- 5Eco - Langues
- 5<sup>e</sup> Technique dans une autre école

Section : \_\_\_\_\_

- 5<sup>e</sup> Professionnelle dans une autre école

Section : \_\_\_\_\_

**Attention** : à partir de la 5<sup>e</sup> année, le choix d'une section est alors définitif (l'élève devra suivre les cours de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année dans la même section).

Ce choix n'est pas définitif et pourra être modifié en fin d'année scolaire sur demande écrite et motivée des parents déposée au secrétariat. Cette demande de changement sera alors soumise à l'approbation de la direction pour des raisons d'organisation évidentes.

Signature des parents,

Signature de l'élève,